

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC BP PARIS SAINT-HONORE 8 RUE D ANJOU 75008 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

KRETTLY dit CALVI Yves, représentant de la société 3 CHATONS PRODUCTIONS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 15 RUE VIEILLE DU TEMPLE 75004 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

KRETTLY dit CALVI Yves

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 novembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

"lu et approuvé"
Y. Krettly

JST141

CIC BANQUE PRIVÉE
8, rue d'Anjou
75008 PARIS

